



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)

**Spécialité Educateur Sportif
Mentions Activités du Cyclisme**

**Session 2023 – 2024
ILE DE FRANCE**

Métiers visés

Animateur sportif, éducateur sportif, animateur sportif pluriactivités, mécanicien Cycle

Compétences visées

- Conduire un projet d'animation
- Développer l'activité de sa structure
- Animer et encadrer des séances d'animation dans les activités du Cyclisme
- Encadrer des activités sportives auprès d'un public varié (SRAV, Cyclisme Santé, nouvelles activités)

Organisation de la formation

LE BPJEPS Activités du Cyclisme est organisée en 4 unités capitalisables de formation :

UC1 : Encadrer tout type de public • Environnement institutionnel du sport • Sources de financements

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation au sein de sa structure d'alternance • Méthodologie de projet

UC3 : Conduire une séance ou un cycle d'animation dans les activités du cyclisme et des activités physiques pour tous

UC4 : Mobiliser les techniques des activités physiques pour tous et des activités du Cyclisme



Déroulement pédagogique de la formation

La formation se déroule en alternance au sein d'une structure permettant au stagiaire d'être mis en situation d'encadrement sportif dans une structure proposant des activités cyclistes (Clubs FFC, clubs multisports, collectivités territoriales).

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION : 1600 HEURES maximum (alternance comprise)

FORMATION THEORIQUE (600 heures)

Une partie de la formation se déroule en présentiel au siège de la Fédération Française de Cyclisme. Ce volume sera réparti en 11 semaines de formation en présentiel (35h par semaine) et des périodes de formation en distanciel (215 heures)

ALTERNANCE (300 HEURES MINIMUM)

L'alternance est au cœur du projet de formation du stagiaire : elle permet de confronter le stagiaire à des situations professionnelles en lien direct avec les compétences du diplôme.

Le tutorat et la structure sont des acteurs majeurs de la réussite du stagiaire. Entre chaque session de formation, le stagiaire devra être confronté aux réalités professionnelles et mettre en synergie les contenus de formation et son activité professionnelle.

Modalités d'évaluation

La formation est évaluée par le biais des épreuves suivantes :

- UC1 et UC2 évalués par une soutenance de projet
- UC3 évalué par la rédaction d'un dossier et l'animation d'une séance pédagogique
- UC4 évalué par l'encadrement d'un groupe sur un parcours technique



Dates clés

- **Dossier d'inscription à retourner à l'Institut National de formation AVANT LE 30 juin 2023**
- TEP BP AC et Tests de sélection : **du 07 et 08 septembre 2023**
- Dates de début de la formation : **lundi 09 octobre 2023**
- Dates de fin de formation : **30 novembre 2024**

Coût de la formation

- Frais d'inscription et de gestion (*non remboursables*) : **100 €**
- Frais pour le TEP (si nécessaire) : **90 €**

Coûts pédagogiques de la formation

- Formation prise en charge : **6558€**
- Formation autofinancée par le stagiaire : **5000 €**

Pour tout renseignement

Responsable administrative : Anne-Marie Cloarec
@ a.cloarec@ffc.fr

Responsable pédagogique : Grégory LABBE
@ g.labbe@ffc.fr
06 15 82 06 75